

# L'ASSURANCE COMPTES CLIENTS EXCÉDENTAIRE

## L'UNIQUE en bref

- Assureur 100 % québécois
- Solidité financière de son Groupe
- Des produits innovateurs sur le marché
- Une gamme étendue de produits d'assurance
  - Technologie d'avant-garde
- Assureur qui travaille en collaboration avec le réseau de courtage d'assurance

**Contactez-nous ou contactez votre courtier  
pour plus de renseignements!**

Québec  
925, chemin Saint-Louis, bureau 240  
Québec (Québec) G1S 1C1

Téléphone : **(418) 683-2711**  
Télécopieur : **(418) 628-3598**  
Sans frais : **1 800 463-4800**

Montréal  
1, place de Commerce, bureau 225  
Île-des-Soeurs, Montréal (Québec) H3E 1A2

Téléphone : **(514) 768-0707**  
Télécopieur : **(514) 768-9384**  
Sans frais : **1 877 768-0707**

[www.lunique.qc.ca](http://www.lunique.qc.ca)

**L'UNIQUE**  
assurances générales

- **Assurance des particuliers**
  - Automobile
  - Habitation
- **Assurance des entreprises**
  - Cautionnement
  - Assurance-crédit

En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les termes et conditions s'appliquant à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.



**Procurez-vous  
un parachute  
financier!**

**Votre entreprise est-elle  
prête à faire face à la faillite  
d'un client majeur?**

**L'UNIQUE**  
assurances générales

## La pertinence du produit

Les directeurs de crédit et les vice-présidents finances recherchent un assureur-crédit qui offre une protection moins coûteuse, impliquant moins d'administration et reconnaissant leur autonomie dans la gestion du crédit. L'UNIQUE répond à leurs demandes en offrant un produit original pour couvrir le risque de mauvaises créances.

## L'assurance COMPTES CLIENTS EXCÉDENTAIRE de L'UNIQUE :

La protection d'assurance COMPTES CLIENTS EXCÉDENTAIRE développée par L'UNIQUE a été spécialement conçue pour protéger les petites et moyennes entreprises contre les mauvaises créances découlant de la faillite de clients. Cette protection unique en son genre au Québec vous permet de partager, avec un assureur, le risque relié à l'encaissement des comptes clients pour un montant excédentaire que votre entreprise ne serait pas en mesure de supporter, sans compromettre sérieusement sa santé financière.

Un patrimoine suffisant dans l'entreprise pourrait être ainsi sauvegardé pour assurer le maintien de vos activités commerciales et le versement de dividendes futurs.

Contrairement à d'autres produits d'assurance-crédit sur le marché, l'assurance COMPTES CLIENTS EXCÉDENTAIRE de L'UNIQUE a la grande particularité de reconnaître les compétences des directeurs de crédit pour faire diminuer la prime d'assurance.

De plus, même si votre entreprise ne dispose pas d'un service de crédit en raison de sa taille, nous avons une solution efficace pour vous.

## Notre produit s'adresse plus particulièrement aux entreprises suivantes :

- les manufacturiers
- les grossistes
- les fournisseurs de différents secteurs d'activités (notamment celui des matériaux de construction)

## Les avantages du produit :

### Pour les actionnaires

- Contribue à la permanence des opérations commerciales
- Protège l'avoir des actionnaires
- Favorise le maintien d'un rendement minimal sur le capital investi
- Valorise une meilleure connaissance de sa clientèle

### Pour le directeur de crédit

- Reconnaît sa compétence auprès de l'employeur
- Valide la politique de crédit mise en place dans l'entreprise
- Agit en complémentarité avec son travail
- Limite les tâches administratives exigées par l'assureur
- Procure un parachute financier dans des situations imprévisibles et catastrophiques

### Pour le vice-président finances

- Protège l'équilibre du bilan financier
- Facilite le maintien du fonds de roulement
- Favorise une plus grande souplesse des conditions de financement bancaire
- Permet un levier financier additionnel pour l'accroissement des ventes

